

Procédure de sauvegarde de la société AGROGENERATION

**ATTESTATION DE DETENTION DE CREANCE
ASSEMBLEE UNIQUE DES OBLIGATAIRES ("AUO")**

La signature de cette attestation est une condition préalable au vote au sein de l'AUO

Le soussigné:

(Dénomination du créancier, personne physique ou morale)

Ayant pris connaissance de la liste des créances établie par l'administrateur judiciaire sur laquelle il figure pour un montant de _____,

Déclare par la présente que:

- il est toujours propriétaire à ce jour de la créance ou des créances au titre desquelles il va voter, ce jour, dans le cadre de l'assemblée unique des obligataires d'AgroGeneration et qu'en conséquence, il n'a ni cédé, ni transféré la propriété de ces créances à un tiers, à quelque titre que ce soit,
- il a cédé _____ de cette créance ou de ces créances et qu'en conséquence, il reste habilité à voter dans la limite du montant des créances qu'il n'a pas cédées et dont il reste propriétaire à ce jour, soit _____.

Etant ici précisé, en tant que de besoin, qu'une sous-participation n'est pas considérée comme une cession ou comme un transfert,

Fait à Paris-La-Défense, le 2 février 2015

Nom du signataire personne physique:

Signature: